

Vos crédits au meilleur taux

Notre travail est de vous aider à rechercher les meilleures conditions commerciales correspondant à votre situation au moment où vous en avez besoin.

Nous vous accompagnons de l'étude à la réalisation de vos projets personnels tels que :

- le crédit immobilier pour l'achat de maison, terrain, appartement, immeuble, etc. ;
- le crédit immobilier pour vos travaux, constructions ;
- la négociation du tarif d'assurances le moins cher ;
- la renégociation de vos crédits immobilier (profitez de la baisse des taux pour faire des économies) ;
- le regroupement de tous vos crédits en un seul plus léger (immobilier, consommation ou les deux) ;
- l'optimisation de votre épargne.

Note : Finance Immo est une entreprise 100 % privée qui n'appartient à aucun groupe de banques ou d'assurances.

www.Financelmmo.com

Prêt pour refinancement de prêts immobiliers plus onéreux

- 1 Généralités sur ce prêt patronal.**
- 2 Bénéficiaires du 1% patronal.**
- 3 Combien peut-on vous prêter ?**
- 4 Le taux d'intérêt et la durée du 1% patronal.**
- 5 En résumé.**
- 6 Questions / Réponses.**

1 - Généralités sur ce prêt patronal.

Ce prêt est alloué aux personnes propriétaires de leur résidence principale ayant un déséquilibre financier. Il peut être affecté au remboursement total ou partiel des impayés de charges d'emprunt immobilier.

2 - Bénéficiaires du 1% patronal.

Qui peut bénéficier du 1% patronal ?

L'emprunteur doit être soit :

- salarié d'une entreprise privée non agricole du secteur assujéti (de plus ou de moins de 10 salariés) ;
- demandeur d'emploi ;

Et

- en situation de déséquilibre financier ;
- avoir des remboursements de crédits immobiliers pour sa résidence principale.

Conditions d'octroi du prêt patronal :

Une personne est considérée en déséquilibre financier quand :

- elle saisit la Commission de surendettement de la Banque de France pour une demande d'élaboration d'un plan conventionnel de redressement
- un événement personnel (maladie, chômage, divorce...) entraîne une diminution substantielle de ses ressources ou une augmentation de ses charges, les faisant passer à plus de 40 % de ses revenus.

En savoir plus :

Le surendettement, Le plan de redressement et Le rétablissement personnel.

Les charges incluses sont à caractère immobilier.

Pour les propriétaires cela concerne :

- les remboursements d'emprunt immobilier ;
- les charges de copropriété, de chauffage, d'eau ;
- l'assurance habitation ;
- les impôts locaux.

Pour les locataires cela concerne :

- le loyer ;
- les charges locatives ;
- le chauffage, l'eau ;
- l'assurance habitation ;
- les impôts locaux.

3 - Combien peut-on vous prêter ?

➤ Ce prêt est plafonné à 40.000 €.

4 - Le taux d'intérêt et la durée du 1% patronal.

Quelle est la durée du prêt employeur :

La durée est de 15 ans maximum.

1% patronal et taux :

Le taux est de 1 % hors assurances.

5 - Petit résumé du prêt employeur de refinancement.

Ce prêt concerne les personnes propriétaires de leur résidence principale et ayant un déséquilibre financier. Il peut être affecté au remboursement total ou partiel des impayés de charges d'emprunt immobilier.

6 - Questions / Réponses.

Comment profiter des services de Finance Immo ?

L'unique démarche à faire pour profiter de nos services gratuits est de saisir votre dossier en ligne (www.Financelmmo.com) ou de nous appeler directement par téléphone (0800 400 801). Vous serez rapidement pris en charge par un conseiller qui vous suivra tout au long de la réalisation de votre projet.

Au maximum 48 h après la réception de votre dossier complet, vous serez contacté par l'un de nos conseillers pour faire un point ensemble sur votre projet.